



DÉPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE LA
CHAUX DE GILLEY

6.2

Plan
Local
d'Urbanisme



DOSSIER D'APPROBATION

ANNEXES

6.2 : SCHEMA DU RESEAU D'EAU POTABLE

*Dossier annexé à la délibération du
Conseil Municipal du 08 février 2008*



Le Maire,

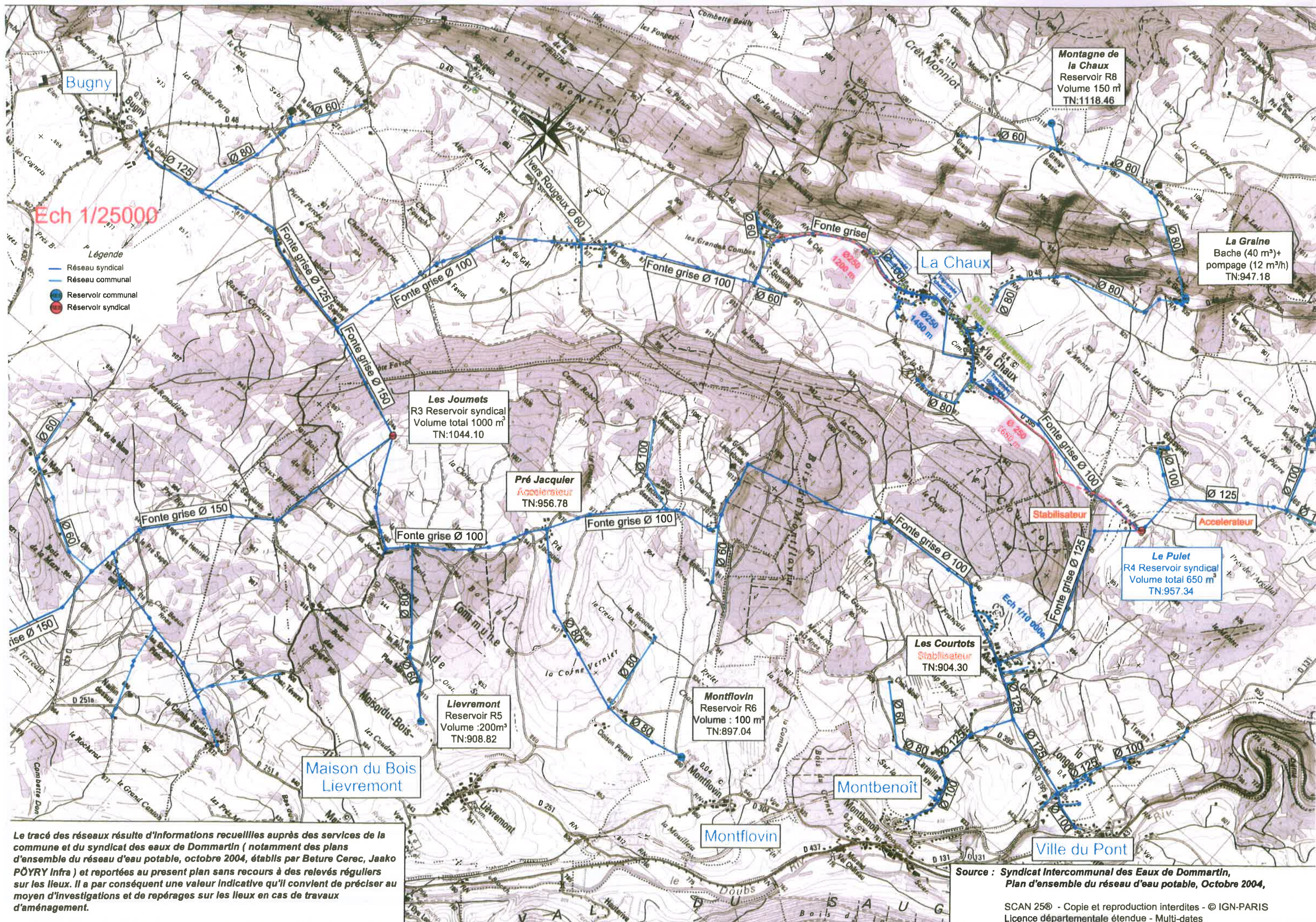
Antide JACQUET

Prescription de la révision du PLU par délibération du Conseil Municipal du : 05 novembre 2003
Arrêt du PLU par délibération du Conseil Municipal du : 12 juillet 2007
Soumis à enquête publique du : 19 novembre 2007
au : 19 décembre 2007
Approbation du PLU par délibération du Conseil Municipal du : 08 février 2007



Cabinet RUEZ & Associés
SARL de Géomètres-experts fonciers
19 rue du Maréchal Leclerc - 25200 MONTBELIARD
tél. 03.81.91.72.03 - fax. 03.81.91.31.99 - Email : danield.ruez@wanadoo.fr

N° 05019 - 08 février 2008



Le tracé des réseaux résulte d'informations recueillies auprès des services de la commune et du syndicat des eaux de Dommartin (notamment des plans d'ensemble du réseau d'eau potable, octobre 2004, établis par Beture Cerec, Jaako PÖRY Infra) et reportées au présent plan sans recours à des relevés réguliers sur les lieux. Il a par conséquent une valeur indicative qu'il convient de préciser au moyen d'investigations et de repérages sur les lieux en cas de travaux d'aménagement.

Note sur le schéma du réseau d'eau potable :

Le réseau d'eau potable est géré par le Syndicat des Eaux de Dommartin. Celui-ci a été créé par arrêté préfectoral du 16 février 1995 pour satisfaire à l'alimentation en eau potable des fermes et habitations des communes du Saugeais. Le syndicat dans sa forme actuelle compte 16 communes adhérentes :

- | | |
|----------------------|-------------------------------|
| - Arçon | - La Longeville |
| - Bugny | - Levier |
| - Chaffois | - Maisons du Bois – Liévremon |
| - Chapelle d'Huin | - Montflovin |
| - Dommartin | - Septfontaine |
| - Gilley | - Vile du Pont |
| - Houtaud | - Villeneuve d'Amont |
| - La Chaux de Gilley | - Villers sous Chalamont |

La seule ressource exploitée par le syndicat est un puits de profondeur limitée situé en bordure rive gauche du Dugeon, entre les villages de Dommartin et Houtaud. Le captage a toujours montré de très bonnes garanties qualitatives et quantitatives depuis sa création. Les débits moyens extraits du puits sont actuellement de l'ordre de 2 600 m³ / j en production normale et des pointes à 3 800 m³ / j ont été nécessaires lors de la période particulièrement sèche de l'été 2003. Cette ressource, au contraire d'autres dans la plaine d'Arlier, n'a donné aucun signe de faiblesse durant cette période particulière.

Sa position vis-à-vis de l'urbanisation et des voies de transport, existantes ou futures, est cependant jugée trop sensible par les administrations compétentes. Le puits de captage de Dommartin est par conséquent identifié comme non protégeable et ne peut ainsi répondre à l'obligation de mise en place de périmètres de protection fixée par la loi sur l'Eau de 1992. Ceci conduit à envisager son abandon à moyen terme, dès lors qu'une autre ressource de substitution sera mise en exploitation.

Une étude globale des potentialités offertes par la nappe de la plaine d'Arlier est actuellement en cours (sous la conduite de la Communauté de Communes du Larmont).

En matière de traitement, les eaux produites par le syndicat ne subissent qu'une simple désinfection aux U.V. en sortie des groupes de pompage au niveau du captage de Dommartin. Aucun traitement ou désinfection complémentaire n'est réalisé ensuite, ni sur le réseau syndical, ni sur les différents réseaux communaux.

En quelques chiffres, le syndicat est caractérisé par :

- une population totale desservie en permanent ou en appoint de plus de 9 000 habitants,
- une production d'eau globale de l'ordre de 966 000 m³ pour la dernière année 2003, soit environ 25 % de plus que 10 ans auparavant.

Localement, la Chaux est alimentée depuis le réservoir des Prés Jacquier (Liévremon). La commune est traversée par la canalisation qui alimente le réservoir du Pulet (la Longeville) et permet la distribution aux fermes et habitations. Des travaux de renforcement et de maillage du réseau sont en cours.

Le réseau d'eau potable en place, avec les anciens réservoirs assure une bonne défense incendie sur le village et les hameaux (sauf à Rougeux).